Nations Unies S/2007/43



Conseil de sécurité

Distr. générale
29 janvier 2007
Français
Original : anglais

Lettre datée du 29 janvier 2007, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Secrétaire général

J'ai l'honneur de me référer à la résolution 1731 (2006) concernant le Libéria, adoptée le 20 décembre 2006 par le Conseil de sécurité et dans laquelle ce dernier a décidé de proroger le mandat du Groupe d'experts créé en application de la résolution 1689 (2006), pour une nouvelle période prenant fin le 20 juin 2007. Au paragraphe 5 de la même résolution, le Conseil m'a prié de reconduire les membres actuels du Groupe d'experts dans leurs fonctions et de prendre les dispositions voulues sur les plans financier et de la sécurité pour épauler le Groupe dans ses travaux.

En vertu de ces dispositions, je tiens à vous informer que j'ai reconduit les personnes ci-après dans leurs fonctions de membre du Groupe d'experts, pour une période prenant fin le 20 juin 2007.

1. M. Arthur Gregory Blundell (Canada)
2. M. Damien Callamand (France)
3. M. Caspar Fithen (Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord)
4. M. Tommy Garnett (Sierra Leone)
5. M. Rajiva Bhushan Sinha (Inde)

M. Blundell sera le Président du Groupe d'experts.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir porter cette information à l'attention des membres du Conseil de sécurité.

(*Signé*) **Ban** Ki-moon

07-22457 (F) 300107 300107